

**BULLETIN HEBDOMADAIRE D'INFOS**

Le mot du Comité

Bonne Année à tous ! Le Comité a débuté son travail dès le 4 janvier avec la mise au point du projet « parascolaire » établi avec Cap loisirs, puis en relançant nos différents partenaires pour les projets en cours ou en voie de réalisation (OMP, Actifs), enfin en redemandant au Département concerné s'il pouvait nous donner des nouvelles d'une éventuelle subvention pour notre association qui -franche de son succès- croule sous les demandes, courriers divers et variés, mails et coup de fils... Pour s'organiser au mieux, on a investi dans un nouvel ordinateur qui n'est dévolu qu'à l'association...mais évidemment pour maintenir la qualité de nos prestations et développer notre action, il faudra compter sur des locaux et un soutien financier. En attendant, nous essayons de faire face au mieux à l'ensemble des demandes et sollicitations !  
Patience...

**C'est fait !**

- Rappel à M. Maugué pour notre subvention
- Suite de notre convention de collaboration (OMP)

17 janvier 2011

**Qui est spécialiste ?**

Lorsqu'un domaine de compétence surgit, comme c'est le cas pour l'autisme, tout le monde se dit d'un coup « spécialiste » ! Formidable ce phénomène...vous ne trouvez pas ? On voit un peu partout des unités qui s'autoproclament « spécialisées en autisme », et pour le corroborer, elles arguent 4 pictogrammes collées sur un mur et un vague PEI qu'elles confondent avec les outils de travail (je vous jure : documents officiels à l'appui ☺!) ... Nous sommes ici dans le domaine des autosatisfactions, ce qui ne serait pas grave si cela ne s'associait pas à de l'incompétence. Une incompétence se définit en fonction d'une connaissance qui n'est pas connue (je ne dis même pas acquise) dans un domaine où l'on se prétend pourtant être un spécialiste... Imaginez si je me disais spécialisée en chirurgie micro-vasculaire...quelqu'un veut-il fixer un rendez-vous chez moi pour se faire opérer !? Lorsqu'on sait que c'est par le biais de l'éducation (et des connaissances spécialisées y relatives) que l'on peut faire progresser un enfant, le devoir d'un « spécialiste » n'est-il pas de se former et de démontrer qu'il est formé ? Or, à ma connaissance on est formé que lorsqu'on suit un *cursum* de formation validé par un diplôme d'Etat. Le seul aujourd'hui en Romandie est celui de l'Université de Fribourg. Ainsi pour se dire « spécialiste » soit on est détenteur de ce diplôme, soit on a été formé en privé (avec des spécialistes reconnus), soit on est diplômé de l'étranger où la filière existe déjà... Le remède que l'association a mis en oeuvre pour les équipes en place et qui ne sont donc pas, par la force des choses, aguerries aux nouvelles approches, est le projet « formation » qui tente de remédier sur le terrain à la formation qui n'a pas été acquise en amont. Mais ce n'est qu'un remède. Il faut que l'Etat s'empare du problème « formation » et réfléchisse à instaurer sur les bancs des écoles sociales et sur ceux de l'Université 1/ des cours et une bibliothèque AJOURNES dans ce domaine (je suis ahurie de voir ce qu'on trouve comme livres de références dans la Bibliothèque de psychologie !!! mais que font les chercheurs ??? et encore plus ahurie en prenant connaissance du contenu des cours donnés dans les écoles sociales à Genève !!!) 2/ des formations continues avec à la clé une possibilité de faire un diplôme « autisme ». Ne pas le faire laissera libre cours -à tous ceux qui le veulent et en fonction de leurs propres critères- de s'autoproclamer des spécialistes. C'est la porte ouverte aux incompétences, mais aussi aux charlatanismes. L'autisme, aujourd'hui, est clairement un enjeu de société, clairement un domaine de compétence, clairement donc l'Etat doit poser un cadre pour ne pas laisser place à l'arbitraire. Au final, et c'est ce qui le plus m'importe, les justes connaissances vont -si elles sont acquises- favoriser le développement et donc garantir la santé de nos enfants...L'enjeu est là !

**A vos agendas**

17 janvier : cours de sensibilisation, cfr site

*A lundi prochain !*